



1ère Compagnie d'arc de Vincennes

Numéro d'agrément : 0894264
Sélectif au Championnat de France

Concours 2x18m

**Samedi 2 Novembre et
Dimanche 3 Novembre 2024**

TARGET



Concours accessible aux
archers à mobilité réduite,
nous contacter



LIEU DU CONCOURS :

Adresse : CTS ARC - Avenue Champlain - 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Stationnement possible le long de la route.

Départs :	Samedi	Samedi	Dimanche	Dimanche
N° départ	1	2	3	4
Ouvertures Greffe	8h00	12h00	8h00	12h00
Entraînements	8h30	12h30	8h30	12h30
Tirs comptés	9h00	13h00	9h00	13h00

Entraînement :	3 volées
Types de blasons :	Ø 80, Ø 60, Ø 40, tri spot
Vérification du matériel :	Pendant l'entraînement.

Tenues :	Tenue de Compagnie ou de Club, ou tenue blanche. Chaussures de salle obligatoires.
-----------------	--

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront validées à réception du règlement à l'ordre de la Première Compagnie d'arc de Vincennes. Les inscriptions se font, soit par internet : <https://vincennes-salle.inscriptarc.fr>, soit par courrier avec le bulletin d'inscription page ci-après à l'une des adresses suivantes :

Murielle Robert Le Meur.

1ère Compagnie d'arc de Vincennes

12 boulevard de la Libération – 94300 Vincennes

29 bis, Rue Angélique Defrance 94300 Vincennes

Merci d'indiquer au dos du chèque le nom de la compagnie ainsi que le nom des archers.

10€ pour Toutes les catégories

Renseignements : 06-77-73-03-86

Les inscriptions seront closes le 25 octobre au soir.

REGLEMENT :

Licence 2024/2025 à jour.

ARC CL : Blason 80 : U11. Blason 60 : U13-U15. Blason 40 : U18-U21-S1 à S3.

Tri spots verticaux 40 cm sur demande lors de l'inscription.

ARC CO : Tri spots verticaux 40 cm : U18-U21-S1 à S3.

ARC NU : Blason 60 : H et F U18. Blason 40 : Scratch H et F U21/S1 à S3.

RECOMPENSES :

Une récompense aux trois premiers de chaque catégorie

Remise des prix dimanche vers 17h30.

Une coupe aux équipes classées premières jeune (H, F ou mixte).

Quatre coupes aux équipes classées premières H ou F - arc classique et poulie.



**Buvette pendant toute la durée du concours.
Selon les restrictions sanitaires.**

